

Envoyé en préfecture le 04/03/2024  
Reçu en préfecture le 04/03/2024  
Publié le 04/03/2024  
ID : 032-213200942-20240301-D2024\_001-DE

Séance du 01

D 2024-001

L'an deux mille vingt quatre le premier mars à dix -huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrick GUICHEBAROU... ..

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	9	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

MM. GUICHEBAROU Patrick, ORTEGA Josiane, DUFFOUR Frédéric, BACQUELA Hervé, DUCOM Joël, FIOR Anne-Marie, LEFAIX Christian, MATHIEU Patrick, VOYER Armand

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
22 février 2024

Etai(en)t excusé(s) : M. BRETHERS David

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : M. VOYER Armand.

__/__/__
et publication du
__/__/__

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Mme ORTEGA Josiane, Adjointe au Maire présente les comptes de l'exercice 2023 Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	225 005,77
	Réalisé :	213 510,36
	Reste à réaliser :	4 000,00
Recettes	Prévu :	225 005,77
	Réalisé :	197 550,17
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	623 657,00
	Réalisé :	586 626,54
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	623 657,00
	Réalisé :	668 002,01
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-15 960,19
Fonctionnement :	81 375,47
Résultat global :	65 415,28

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Adjointe au Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Adjointe au Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Caupenne-d'Armagnac

Adjointe au Maire ORTEGA Josiane

le(s) secrétaire(s) de séance



*[Signature]*

*[Signature]*